

commente P. Sängner (p. 322-323). L'hypothèse d'un séjour hors d'Égypte ne s'impose pas. En effet, l'expression εἰς Αἴγυπτον est parfois utilisée par des habitants d'Alexandrie pour désigner globalement l'intérieur du pays (cf. *P. Abinn.* 63, l. 27 et 32). Syriôn résidait-il donc dans la capitale de la province (plutôt que du nome) au moment où les trois lettres lui ont été adressées ? Le texte de ces dernières présente diverses difficultés, liées en partie à l'état du support (une large lacune centrale entrave la lecture). Je me limite à signaler ici l'anomalie que présente l'édition de la l. 41 de **18** (tracée dans la marge de la lettre, de haut en bas) : [A]λλὰ μὴ ἀμελήσης ὅτι πορθοὺς με. Γὰρ ἀσπαζόμεθα ὑμᾶς κατ' ὄνομα (...), d'après P. Sängner. La place que l'édition assigne à la particule γὰρ, en tête d'une nouvelle phrase, est insoutenable. La photographie (pl. XIII) montre un *vacat*, représentant la vraie pause syntaxique, entre γὰρ et ἀσπαζόμεθα. La particule appartient donc encore à l'énoncé précédent, ὅτι πορθοὺς με γὰρ, où elle souligne, dans un emploi non classique, la valeur causale de la conjonction ὅτι ; on l'observe, en même contexte, dans plusieurs lettres d'époque romaine (notamment *P. Mich.* VIII 507, l. 5). Le sens de la proposition causale même fait difficulté et suppose une (sinon plusieurs) faute(s) de la part du rédacteur. P. Sängner voit dans πορθοὺς une faute pour προδοῦς, ce qui en soit est acceptable, et traduit (en supposant une allusion à une somme due, dont il a été question plus haut) : « Sei nicht nachlässig, damit ich im Vorhaus bezahle » (p. 332), solution peu séduisante, car elle implique une véritable cacophonie syntaxique (comment justifier le participe et l'accusatif ?). J'attendrais plutôt, faisant corps avec μὴ ἀμελήσης, un appel générique à la bienveillance, sur un ton qui vise l'apitoiement, comme dans la lettre *P. Cair. Isidor.* 134 (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècle p.C.), l. 8-10 : Ἀλλὰ μὴ ἀμελήσης | ὅτι καὶ ὑμῖς (l. ἡμεῖς) χροῖαν (l. χροεῖαν) | ἔχομεν. Dans cet esprit, mais sur un ton plus vif, je suggère de voir dans πορθοὺς une faute pour πορθεῖς (du verbe πορθέω, « je dévaste, je maltraite ») ; il faudrait comprendre : « Ne sois pas négligent, parce que, en effet, (*scil.* si tu es négligent), tu me détruis ». Si j'ai raison, la faute serait à placer dans le cadre du délabrement progressif du système des verbes contractes aux époques romaine et byzantine, en route vers la série unique et composite du grec moderne, où ne subsistent finalement que les contractions en -ῶ, en -ᾶ ou en -οῦ, selon la personne ; cf. Fr. Th. Gignac, *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, II, Milan, 1981, p. 363-365. Alain MARTIN

Rodney AST (Ed.), *Late Antique Greek Papyri in the Collection of the Friedrich-Schiller-Universität Jena (P.Jena II)*. Bonn, Habelt, 2010. 1 vol. 19 x 27 cm, XXIV-179 p., 32 pl. (PAPYROLOGISCHE TEXTEN UND ABHANDLUNGEN, 45). Prix : 65 €. ISBN 978-3-7749-3651-5.

La collection de papyrus d'Iéna comprend environ 2 000 pièces dont un certain nombre ont été publiées de manière éparse puis reprises dans les différents volumes du *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten*. En 1926, F. Zucker et F. Schneider éditent à Iéna quatre papyrus sous le titre *Jenäer Papyrus-Urkunden nebst den ersten Universitätsordnungen und Statuten vom Jahre 1548*, désignés par le sigle *P.Jena* I et reproduits comme *SB III 7165-7168*. Plus de quatre-vingts ans plus tard paraît un second volume de *P.Jena*. Il contient 39 textes datés de la fin du III<sup>e</sup> au

VI<sup>e</sup> s. Plusieurs peuvent être regroupés en petits dossiers. Les n<sup>os</sup> **8-13** (Hermoupolis, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?) sont des reçus attestant le chargement sur des bateaux de céréales destinées à l'*annona ciuica*. Ils sont délivrés à un certain Macarios, fils de Pabion, soldat, par des capitaines travaillant pour différents propriétaires. Les n<sup>os</sup> **23-27** (Hermoupolis, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.) sont des ordres de paiement en argent et en nature donnés par un propriétaire foncier du nom de Phoibammon à son intendant qui porte le même nom. Selon l'éditeur, les n<sup>os</sup> **30-34** (Hermoupolis, fin V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?) constituent les meilleures sources à notre disposition pour comprendre les procédés comptables employés par les gestionnaires des domaines quand il s'agit des vendanges annuelles. L'éditeur a pu mettre aussi en relation trois comptes **37-39** (prov. inc., VI<sup>e</sup> s.). Les n<sup>os</sup> **18-20** (prov. inc., V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?) sont des documents dans lesquels est enregistrée la composition de divers biens fonciers. Parmi les documents épars, on relève différents comptes (**21**, prov. inc., **33-36**, Hermoupolis, tous du V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?), un contrat impliquant des esclaves (**1**, Ptolémaïs Euergetis, 298/299), un reçu de dot (**2**, Arsinoïte, 306 ?), un contrat de location d'orge (**3**, prov. inc., 337), le reçu du remboursement d'un prêt (**4**, Hermoupolis ou Apollinopolis Magna, 396), une date consulaire (**5a**, Hermoupolis, 1-2-472), une liste de noms ? (**5b**, Hermoupolis, 472), un contrat de location d'une ferme (**6**, Hermoupolis, 4-10-477), le début d'un contrat (**7**, Arsinoïte, 482-484), un *entagion* délivré par Asephis le Garde (**14**, Hermoupolis, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?), un document que l'éditeur intitule *Geographica* ?, mais qui pose bien des problèmes d'identification (**15**, Fayoum ?, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?), un reçu de l'*annona militaris* et *canonica* (**16**, Hermoupolis, 2<sup>e</sup> moitié du V<sup>e</sup> s. ?), une reconnaissance de dette (**17**, Hermoupolis, 515 ou après ?), un reçu de grain délivré par un sitologue (**22**, Hermoupolis, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. ?), un ordre donné par un propriétaire foncier (**29**, Hermoupolis ?, V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.). Déchiffrement, traduction et commentaires sont très bons. Tous les papyrus sont reproduits sur d'excellentes planches. R. Ast nous donne là un bien beau travail. Jean A. STRAUS

Charles DOYEN, *Études de métrologie grecque*. Volume II. *Étalons de l'argent et du bronze en Grèce hellénistique*. Louvain-la-Neuve, Association Professeur Marcel Hoc, 2012. 1 vol. 16 x 22,5 cm, 209 p., 87 fig. (UCL. ÉTUDES NUMISMATIQUES, 4). Prix : 30 €. ISBN 978-2-930449-15-9.

Le volume I des *Études de métrologie grecque* mettait en évidence le lien d'équivalence unissant les monnaies grecques aux étalons de valeur pré-monétaires en bronze (talent et statère) et en fer (obole et drachme) dont elles étaient issues, ainsi que l'unité créée autour de la mine de 435 g, adoptée comme étalon de valeur en argent peu avant la naissance des monnayages. La métrologie monétaire grecque s'explique dès lors essentiellement en fonction d'un rapport de valeur entre l'argent et le bronze, l'argent étant représenté par la monnaie, et le bronze par les systèmes pondéraux – ce qui explique notamment les fluctuations bien connues de la norme pondérale attique – puis aussi par la monnaie. L'étude se clôturait sur les problèmes de change entre monnaies attiques et éginétiques, sur une première solution qui consista à amener le rapport argent – bronze attique de 100 à 105 :1 à la fin du V<sup>e</sup> s., en alourdissant de 5 % les mesures pondérales (mine de 456,75 g), pour le faire correspondre à celui qui s'appliquait en système éginétique, et sur la définition d'un chalque